

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement: 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS: Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

EUG. TREMBLAY,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 9 septembre 1899

La nouvelle année scolaire

La vie est revenue dans les murs du collège, avec la nouvelle population qui lui a confié ses destiniées pour les dix mois qui vont suivre. Si la "sortie," pour le collège, était comme une sorte de fin du monde, la "rentrée" est par contre une véritable résurrection.

Nous n'avons pas encore de nouvelles de la rentrée dans les autres collèges de la Province. Chez nous, les élèves sont venus plus nombreux que les années précédentes, à l'ouverture de l'année scolaire. L'an dernier, nous avons compté 200 élèves inscrits au registre; cette année, ce nombre sera certainement dépassé. Pour une région encore aussi peu peuplée que la nôtre, et, pour nous-nous ajouter, aussi isolée des autres parties du pays, c'est là un état de choses plus que satisfaisant. Cela veut peut-être dire que, dans notre pauvre province de Québec, on a quelque zèle pour l'instruction publique!

Chez les Pensionnaires, nous trouvons toute une colonie venue de Québec et de Montréal. Nous avons souhaité la plus cordiale bienvenue à ces nouveaux membres de la famille chicoutimienne.

A nos jeunes amis de tous les collèges de la Province, nous offrons aussi nos meilleurs souhaits. Que cette année scolaire leur soit à tous agréable, et surtout fructueuse! Une année de collège, cela doit signifier un heureux développement des forces physiques,

des facultés intellectuelles et des qualités morales. Fasse le Ciel que ce soit là, pour chacun des étudiants, l'histoire de l'année scolaire qui vient de commencer!

ORNIS.

L'Oiseau-Mouche a toujours été disposé à ouvrir ses bras tout grands aux collaborateurs qui voudraient contribuer à le rendre intéressant, autant que le peuvent permettre les douze colonnes de chacun de ses numéros. Il n'y a guère de sujets que ne saurait admettre l'élasticité bien entendue de son programme.

Nous avons dit, l'an dernier, que les écrits de la jeunesse étudiante des collèges seraient accueillis, dans nos colonnes, avec un spécial empressement. Nous renouvelons ici cette invitation, à laquelle d'ailleurs on nous a fait le plaisir de répondre de plus d'une cité collégiale. Comptes rendus de fêtes ou de promenades, essais littéraires ou scientifiques, prose et vers: le programme est vaste. En notre qualité d'unique bulletin collégial publié dans la Province, notre ambition—trop peu modeste, peut-être—serait de faire de l'Oiseau-Mouche une sorte de memento historique de l'éducation classique de ce pays.

Maintenant—*in cauda venenum*, comme il arrive souvent—que nos futurs collaborateurs des collèges fassent bon accueil aux petits avis que voici. D'abord, pour des raisons qu'il serait superflu d'indiquer, nous ne saurions admettre dans nos colonnes aucun de leurs écrits dont la publication n'aurait pas été autorisée par les autorités de leur collège; il suffirait, par exemple, pour nous donner toute garantie, que le manuscrit fût contresigné par M. le Directeur du collège intéressé. En second lieu, suivant l'usage des bulletins collégiaux d'Ontario, des États-Unis et de France, l'anonymat ou la pseudonymie ne sont pas admissibles quand il s'agit de travaux d'élèves.—Comme on sait, les restrictions que voilà n'ont guère gêné, jusqu'à ce jour, nos jeunes collaborateurs du Saguenay.



Feu M. AMBROISE FAFARD, V. F.

décédé le 12 août 1899

Le clergé du diocèse de Chicoutimi a subi des pertes douloureuses depuis deux ans. L'une des plus sensibles est bien celle qu'il a éprouvée, le mois dernier, par la mort de M. l'abbé A. Fafard, V. F., curé de la Baie Saint-Paul. A ce deuil récent, le séminaire de Chicoutimi a pris beaucoup de part, se rappelant les grandes obligations qu'il avait envers ce prêtre défunt, l'un de ses anciens supérieurs.

Rapportons ici, en quelques mots, quelle a été la carrière de ce membre distingué de notre clergé. M. Ambroise Martial Fafard, né à l'Islet le 24 novembre 1840, fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et fut ordonné prêtre, à Québec, le 26 février 1865. C'était le deuxième prêtre donné à l'Église par la famille Fafard, son frère, M. le curé actuel de Saint-Joseph de Lévis, ayant été ordonné en 1853. Après une année de vicariat à Saint-Roch de Québec, il fut nommé curé d'Inverness, en 1866, poste qu'il occupa jusqu'à l'année 1872, où il fut appelé à succéder à son frère M. l'abbé Ed. Fafard, comme curé de Saint-Sylvestre. L'année suivante (1873), il devient curé de Saint-Urbain de Charlevoix et y demeure pendant sept années. Ce fut à cette époque que la paroisse de Saint-Urbain acquit une sorte de notoriété, par l'exploitation considérable de riches gisements de fer titanique qu'y opéra, avec peu de succès, malheureusement, une puissante compagnie de capitalistes anglais.

Cependant, en 1878, le diocèse de Chicoutimi avait été créé, en-